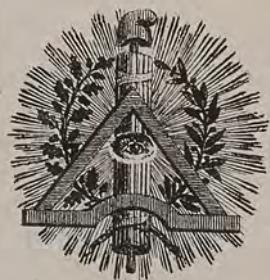


THÉATRE

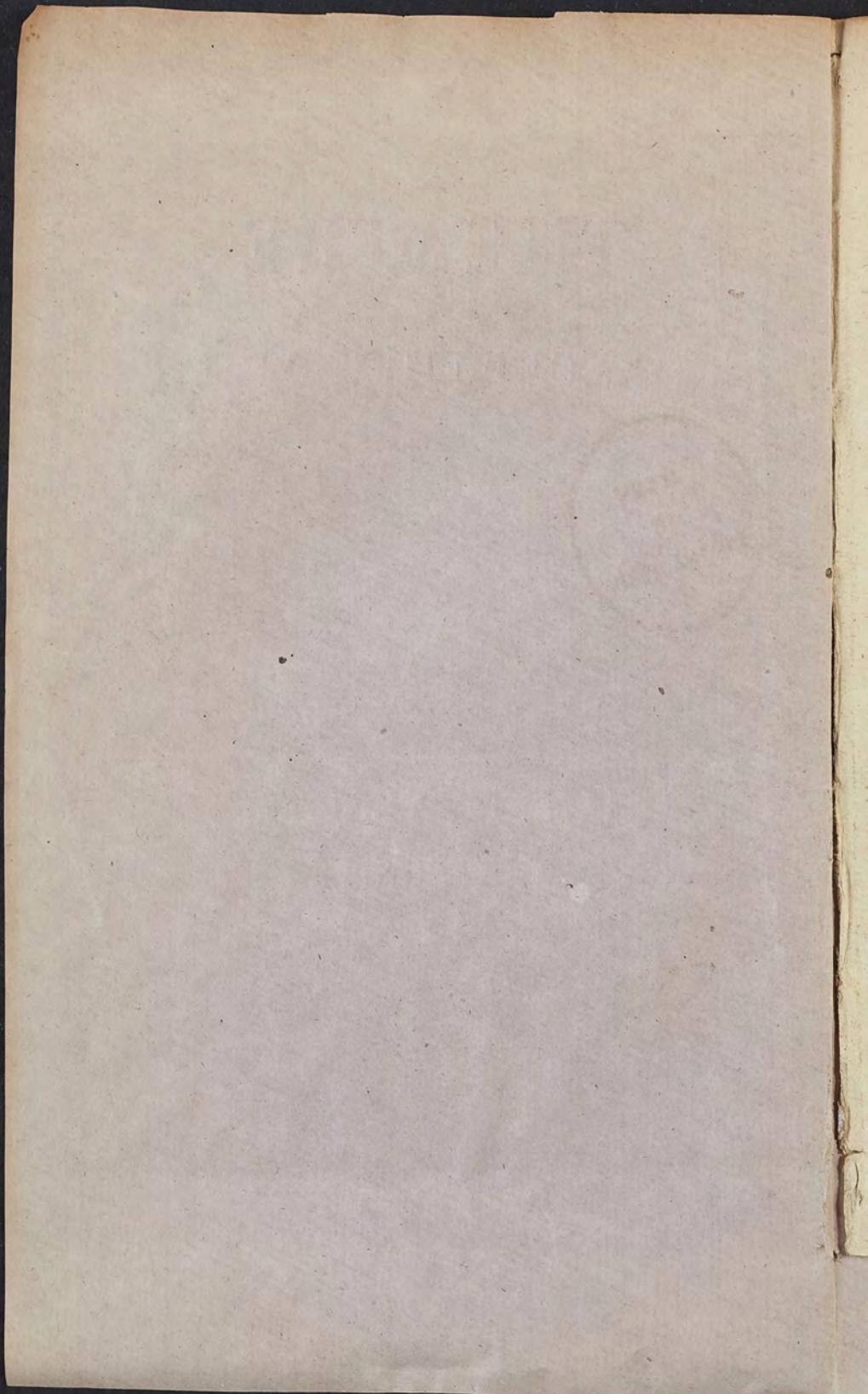
RÉvolutionnaire.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





LE GARDIEN

DES CAPUCINS (1),

OU

L'APÔTRE DE LA LIBERTÉ.

Brouillerie de l'abbé Maury, avec quarante-cinq Aristocrates..

Dispute de MM. le Curé Dillon et l'Archevêque d'Aix.

Libraires et Auteurs soudoyés par les Aristocrates, saisis et dénoncés.

Fable, Epigramme, et Charade.

LE SEIGNEUR, LES CHIENS, LA FEMME ET LES CHATSES

FABLE.

UN Seigneur du plus haut rang,
Du pays des Lilliputiens (2),
Avoit aimé, dès son bas âge,
Les animaux qu'on nomme Chiens;

(1) Le Gardier des Capucins de la Chaussée d'Antin, ancien Grenadier, devoit se mettre à la tête de la Communauté de Saint-Honoré, pour chasser les Noirs de leur maison.

(2) Est-ce que l'Auteur voudroit parler de la Cour?

A

Animaux caressans, domestiques fidèles,
 Les amis de leur maître, intrépides gardiens
 De sa personne et de ses biens,
 De tous les animaux peut-être les modèles.
 Que de raisons pour les aimer !
 Le Seigneur donc leur donna sa tendresse.

Nature aussi voulut former,
 Pour embellir notre jeunesse,
 Augmenter nos plaisirs, adoucir nos chagrins,
 Et consoler notre vieillesse,
 Un animal charmant, mais un des plus malins.
 Ne croyez pas que je le nomme ;
 C'est assez de le définir ;
 Mon lecteur est trop galant homme,
 Fût-il de Berlin (1) ou de Rome,
 Pour ne pas deviner, et même avec plaisir.

Le Seigneur au dernier donna bientôt la pomme.
 Sur ses Chiens, dira-t-on ? Hélas ! oui, sur ses Chiens.
 Ecoutez, et vous saurez comme
 Aux goûts d'autrui souvent on fait céder les siens.

L'animal favori voulut, selon l'usage,
 Faire éclater l'autorité
 Que lui donnoient l'esprit, les graces, la beauté,
 Et mille dons heureux qu'il avoit en partage.
 C'étoit trop juste, en vérité :
 Le Seigneur le permit, et fit en homme sage.

(1) Ce vers nous rappelle celui de Voltaire, adressé
 à Frédéric le Grand :
 Adieu grand Prince, adieu coquette, etc.

Si le caprice et les attractions,
 Si l'ambition du plaisir et l'extrême licence,
 Si l'esprit et l'extravagance,
 Si l'ivraie et le blé ne se mêloient jamais,
 On loueroit du Seigneur encor la complaisance.

D'abord, il fallut, pour la paix,
 Parmi les Chiens qu'idolâtroit le Maître,
 De tous les animaux recevoir le plus traître.

Je dis le..... ce n'est pas assez!
 Si je nommois les Chats qu'on vit alors paroître,
 Mille aisément ici se trouveroient placés.
 Chez notre bon Seigneur, cette engeance hypocrite,
 Par le bel animal ainsi fut introduite.
 Elle ne tarda pas à jouer de ses tours:
 Les pauvres Chiens s'en plaignoient tous les jours!

Mais, hélas ! c'étoit inutile :
 Plus les Chats étoient mal-faisans,
 Plus le bel animal, en l'art de plaire habile,
 Vantoit les nouveaux courtisans.
 Les Chiens seuls avoient tort..... Aussi les Chiens
 fidèles,
 Après de longs débats, furent enfin forcés
 De s'éloigner, pour finir les querelles.
 S'éloigner est trop doux ! Les Chiens furent chassés.

On vit alors, de cent lieues à la ronde,
 Au palais du Seigneur accourir maints fripons :
 De Genève (1) et de Trébisonde,
 Il en vint de tous les cantons.

(1) On voit bien que c'est une fable ; car on ne vient pas de si loin pour voler les gens.

Déjà l'énorme gaspillage
Se faisoit remarquer, grace à messieurs les Chats ;
Mais le palais fut au pillage,
Dès qu'on eut accueilli les nouveaux scélérats.

Le Seigneur étoit honnête homme ;
On peut, je crois, sans passer pour malin,
Le remarquer. Le Seigneur, un matin,
Sembla sortir d'un profond somme.
Quoi ! se dit-il, je suis environné
Par une espèce bien étrange !
Elle me pille ! elle me mange !
Je devrois commander, et je suis gouverné !
Pour le bonheur commun, il faut que tout s'arrange ;
Mes Chiens, hélas ! j'en suis abandonné !
Plus de repos aussi ! . . . de train je veux qu'on change.
Il dit : déjà l'ordre est donné.
On chasse tous les Chats ; un seul cependant reste,
Un seul, le plus adroit de tous,
Dont la rapacité funeste,
Par des dehors flatteurs et doux,
A l'honnête Seigneur en impose sans cesse ;
Les Chiens ont beau le mordre, il feint, il les caresse :
Il dit partout que ses talens
Rétabliront l'ordre céans.
N'en croyez rien, au moins, Seigneur, il vous attrape :
Vous dit un ancien serviteur,
N'hésitez plus, tandis que le Chien jappe,
On doit courir sur le voleur.

Cette fable donna lieu à une grande querelle entre MM. le curé Dillon et l'arche-

vêque d'Aix (1). Ce dernier étoit fort aise sans doute de trouver l'occasion d'essayer de ramener M. Dillon à des sentimens *plus conformes à son état*. Il ne se désespéroit pas , comme on va le voir , de le convaincre , dans le tête-à-tête , de l'excellence des principes auxquels il s'est montré constamment opposé. Il employa tour-à-tour l'adulation , l'esprit , le raisonnement. M. Dillon , dont le caractère franc et loyal répugne à toute espèce de flagornerie , M. Dillon , qui n'aime à raisonner qu'avec les gens qui entendent raison , M. Dillon , patriote zélé , ne crut pas devoir répondre sérieusement à toutes les bottes que lui porta l'archevêque. Il ne chercha qu'à s'en amuser , et mit autant de gaieté dans la discussion , que son antagoniste y mettoit de chaleur et d'effervescence. Nous ne nous permettrons cependant pas de juger à qui les honneurs de la lice sont restés. Le lecteur prononcera.

L' A R C H E V È Q U E .

Vous conviendrez , Monsieur , que cette

(1) La scène s'est passée récemment dans une maison très-connue.

fable prouve bien le mauvais emploi qu'on fait maintenant de son esprit.

M. D I L L O N .

Je ne vous en aurois pas parlé, Monseigneur, assuré qu'elle ne devoit pas vous plaire.

L' A R C H È V È Q U E .

Ma foi, je ne sais quel vertige s'est emparé de tous les esprits. Toutes les têtes sont renversées : on loue ce qu'on devroit blâmer, on blâme ce qu'on devroit louer ; tout le sens commun sensible s'est réfugié chez quelques personnes, qui, à raison de leur petit nombre, ne prévalent pas.

M. D I L L O N .

Et ne prévaudront pas, du moins il faut l'espérer.

L' A R C H È V È Q U E .

Mais comment se peut-il que des gens sensés, que des hommes instruits approuvent les changemens qui s'opèrent et bouleversent toutes les institutions, qui détruisent tous les principes, et plongent dans l'anarchie le plus bel empire de l'univers ? Se peut-il qu'un honnête homme, comme

vous , ne frémissez pas , en voyant la patrie exposée aux plus grands dangers ?

M. D I L L O N .

Moi , Monseigneur ! j'ai frémi en voyant le péril que courroit la chose publique ; mais je suis maintenant rassuré , tout me semble dans le bon chemin .

L' A R C H E V È Q U E .

Quoi ! vous appelez être dans le bon chemin , lorsqu'on ose dépouiller l'église , toucher à l'arche sainte ! Je ne conçois pas qu'un ministre des autels , aussi distingué par sa candeur que par ses talens , abandonne la cause de Dieu , et puisse tenir un pareil langage .

M. D I L L O N .

Vous avez tort , Monseigneur ; je n'ai jamais cru que c'étoit dépouiller l'église , que d'ôter à ses inutiles membres (car nous autres curés nous n'avons que le nécessaire) , un superflu dont ils faisoient un si mauvais usage . Je n'ai jamais pensé que c'étoit toucher à l'arche sainte , que de priver les successeurs des pauvres Apôtres , de ces chars dorés et pompeux qui les feroient volontiers prendre pour autant de

dieux. J'en suis persuadé , Monseigneur , vous ne le croyez pas non plus ; mais vous avez le dessein de voir si je suis ferme dans mes sentimens.

L' A R C H E V È Q U E.

Je n'en doute point , et je cherche moins à combattre votre façon de penser , qu'à vous faire voir quelles peuvent être les suites du parti que vous embrassez. Croyez-vous donc cette révolution tellement achevée , qu'on ne la puisse troubler ? Croyez-vous que l'amour qu'on doit au roi soit éteint dans tous les coeurs , que le zèle pour la religion ne puisse se ranimer ? Seroit-il impossible d'échauffer les esprits aigris par la misère , de soulever ce peuple qui n'a encore recueilli aucun fruit de tant d'espérances dont on l'a flatté ? Les prêtres , les grands , les magistrats , les gens de finance , en un mot tous les mécontents réunis ne peuvent-ils pas encore accumuler le numéraire , décréditer les assignats sur lesquels on fonde le rétablissement des finances , jeter par-tout l'alarme , et renverser enfin l'édifice mal assuré de votre préten-
due constitution ?

Monseigneur , s'il m'étoit resté quelques craintes sur la certitude de la révolution , votre discours les éteindroit. Le peuple est enfin éclairé sur ses véritables intérêts. Les prêtres auront beau souffler la discorde , au lieu de prêcher la paix comme ils le le doivent ; les grands voudront en vain faire croire qu'ils sont pétris d'une autre pâte que le commun des hommes , au lieu de prendre sur eux l'ascendant que donnent les talens et la vertu ; les magistrats crieront inutilement à l'injustice , on se rappelera toujours qu'ils en ont multiplié les exemples ; les financiers perdront leur temps à essayer de nous persuader qu'il est essentiel au bien de l'état qu'ils fouillent à l'envi dans nos poches : les prêtres , les grands , les magistrats , les financiers n'ont plus qu'une chose raisonnable à faire , c'est de se soumettre à la nécessité douce de se réformer , s'ils veulent être comptés pour quelque chose dans la société. Quant à la constitution nouvelle , Monseigneur , si elle étoit vicieuse , si elle donnoit prise au gaspillage des ministres et des courtisans , elle seroit sans ennemis aujourd'hui ; et ce qui prouve que le peuple y voit clair , c'est

qu'il devine parfaitement les motifs du mécontentement qu'elle excite. Si on me prouve que les biens du clergé sont chimériques, qu'ils n'existent pas, je conviendrai que les assignats sont illusoires; mais des fermes, des champs, des terres, des palais, des vignes, sont, à mon avis, d'excellentes hypothèques.

L' A R C H È V È Q U E.

Oui, si ces biens appartenoient à ceux qui se permettent d'en disposer; mais nous revendiquerons nos droits, nous crierons à l'injustice, nous semerons le scrupule et la défiance, et cette vaine ressource tombera dans le discrédit.

Le prélat ne jugea pas à propos de compromettre plus long-temps sa dignité avec un petit curé de campagne. Il sortit en lui lançant un regard d'indignation, et alla joindre ses amis, déjà rassemblés clair-destinément à la Sorbonne, après leur expulsion des Capucins. Pour l'honnête pasteur, il alla chez lui méditer sur les moyens de rendre inutiles les projets de l'archevêque et de sa cabale.

É P I G R A M M E.

Le Cazalès et Mirabeau l'ivrogne,
 Desprémenil, Malhouet et Foucaut,
 Maury, toujours prêt à tenter l'assaut ;
 Robins, marquis, prélates à rouge trogne,
 Tous gens d'honneur et remplis d'équité,
 Avoient, dimanche, en leur capucinière,
 S'humanisant, tout le peuple invité.
 Là, chacun d'eux sermonne à sa manière,
 Du même ton que le caffard Juigné (1) ;
 Bien on conçoit le but de leur morale :
 Tant est qu'enfin l'auditoire indigné
 Siffle à l'envi, disperse la cabale.
 Tout en fuyant, le primat Neustrien
 Se signe, et crie : Onc n'en voudrons démordre ;
 Car, malgré vous, nous voulons votre bien.
 Nous le savons, réplique un plébéien ;
 Voyez qu'aussi nous y mettons bon ordre.

La lettre suivante devoit être insérée dans
 le journal de M. Sabatier, composé par le
 sieur Rivarol ; mais elle a été renvoyée, et

(1) On se rappelle, sans doute, la capucinade du duc de Saint-Cloud à Versailles. C'est une de ces bonnes choses qu'il ne faut pas oublier, dans le 18^e siècle.

nous nous sommes chargés de la rendre publique.

LETTRE de M. l'abbé Maury contre les quarante-cinq Auteurs des Actes des Apôtres.

Les *Actes des Apôtres* partageoient, Monsieur, avec votre feuille, mon estime et mon admiration. Je m'amusois souvent de leurs chansonnettes ; je leur ai fourni plusieurs articles, et j'ai rédigé quelques-uns de leurs numéros. Ils viennent de se montrer indignes de la protection que je leur avois accordée, en prêtant à l'abbé *Syès* un genre de talent dans lequel je me flatte d'exceller, celui de faire des énigmes et des charades. Je vous adresse une charade, qui vous mettra dans le cas de juger si messieurs les quarante-cinq Apôtres auroient dû oublier de remarquer combien je laisse derrière l'abbé *Syès* dans cette carrière difficile.

Je suis, ect.

C H A R A D E.

Quand le soleil, sur un autre hémisphère,
Va dispenser la vie et la lumière,

Et que Phébé, dans son cours incertain,
 Refuse encore à la terre attristée
 Les doux reflets de sa face argentée,
 Heureux alors qui me trouve en chemin !
 Quoique pour tous je soie un meuble utile,
 Et qu'on ait vu certain sage autrefois,
 En me portant, dédaigner tous les rois ;
 Que, dans ce siècle en merveilles fertile,
 Tout citoyen dise, avec vérité,
 Que c'est à moi qu'on doit la liberté ;
 Je suis pourtant un objet d'épouvante :
 Plus d'un méchant, à mon aspect, s'est tué ;
 Ami lecteur, mon premier te présente
 Ce cercle étroit et si-tôt révolu,
 Qu'avec sa faux, en sa marche insensible,
 Nous a tracé le père des saisons.
 Devines-tu ?.... Songe à ce jeu nuisible,
 Où tant de sots attendent mon dernier.
 Ce que tu vois d'une façon risible,
 Remplacera quelque jour mon entier.

L'ABBÉ MAURY.

*Les Actes des Apôtres saisis, et leurs
 Auteurs et Libraires poursuivis.*

On a saisi dernièrement une grande quantité des *Actes des Apôtres*, sortant des presses de M. Didot; un sieur Pelletier, auteur de ces feuilles, et soudoyé par le parti de l'aristocratie, a été aussi arrêté.

Pour échapper au juste châtiment qu'il a mérité en faisant de sa plume un usage aussi odieux, il a paru *sous le nom du sieur Gattey, son libraire*. Il a cherché à intéresser, en disant qu'il étoit citoyen, père de famille, et qu'il avoit vendu cet écrit sans en connoître les conséquences : sur sa bonhomie affectée, on lui a rendu la liberté ; mais ce n'étoit pas assez, il a représenté qu'il étoit ruiné, si cette saisie s'effectuoit; et pour mieux persuader, il a ajouté : *Si ce Numéro ne paroît pas, que dira la Reine* (1) ?

Nous laissons au public à faire les réflexions qui naissent d'une foule d'événemens semblables, qui nous prouvent tous les jours que nous sommes environnés d'une multitude de coquins et d'empoisonneurs publics, qu'on devroit chasser avec ignominie. L'audace impunie de ces libellistes est encore une preuve certaine de l'inique partialité du Tribunal chargé de poursuivre les crimes de lèse-nation. Si les Juges du Châtelet ne s'entendoient pas avec nos ennemis, laisseroient-ils circuler tous les écrits criminels dont le public est inondé ; ces

(1) *Journal universel*, n^o. 152.

écrits, qui sonnent le tocsin contre l'auguste Assemblé Nationale, qui jettent à pleines mains le ridicule sur les honnêtes gens qu'elle renferme dans son sein, sur les pères de la patrie, dont le courage et la vertu sont la seule égide que nous puissions opposer aux infames partisans de l'ancien régime ; ces écrits qui effraient l'imagination du peuple : ces écrits qui, réunissant l'esprit et la malignité, insinuent aux citoyens que leurs espérances sont illusoires ; que tous les efforts de la raison, des talents, du patriotisme seront vains ; que notre constitution ne s'achevera pas ; que nous seront trop heureux de reprendre nos anciens fers ? Puisse la main qui écrivit ces ces horribles blasphèmes, se dessécher ! puissent les Judges qui les souffrent, qui les lisent, qui l'approvent, puisqu'ils ne les punissent pas, être renversés de leurs sièges ! puisse leur propre châtiment effrayer leurs successeurs ! Mais pouvions - nous espérer que la dénonciation faite contre les *Actes des Apôtres*, cette feuille infame et si dangereuse, seroit suivie par des Judges qui ont absout les Bésenval, les Broglie, qui déférèrent à juger Lambesc, qui ont innocenté Beaujeard et mademoiselle de

Bissi, tandis qu'ils se sont hâtés de livrer au supplice le plus infamant, des hommes moins coupables? O sainte Liberté, jusqu'à quand cette belle contrée, que tu choisis enfin pour fonder ton empire, sera-t-elle le sol du pouvoir arbitraire, et portera-t-elle les fruits de l'esclavage !

Le mot de la charade est Lanterne.

FIN.

De l'imprimerie de J. GRAND, rue du Foin-S. Jacques, n° 6.

